

Montréal, le 13 avril 2017

**COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DE NOS PATIENTS**

Nous vous informons que le Dr Jean Therrien, un médecin pratiquant à temps partiel à notre clinique, a récemment fait l'objet d'une radiation d'un délai de six semaines par le Collège des médecins.

Dr Therrien est visé par une première décision disciplinaire depuis son inscription au Tableau de l'ordre du Collège des médecins en 1983.

La Clinique LeBlanc Savaria tient à informer ses patients que, pendant le délai mentionné, elle continuera d'assurer les suivis nécessaires dans tous les dossiers sous la responsabilité du Dr Therrien, et ce, sans exception.

La direction de la clinique a offert sa pleine collaboration aux représentants du Collège des médecins dans l'étude du dossier qui a mener à cette décision.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

Dre Marie-Andrée LeBlanc, propriétaire